



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100007

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 2/08/2024 17H01 C:000024 I:01520

ORIAS MEDITERRANEE

V/Email reçu le Vendredi 02/08/2024 à 17H01

**330 RUE DES ENTREPRENEURS
30420 CALVISSON**

IMMEUBLE : GENDARMERIE ORGON
6 CHEMIN DU STADE
13660 ORGON

04 Octobre 2024

Référence Marché: Assainissement/Plomberie

LOCALISATION : MAJORE LEYDIER LAURE 04.90.73.00.06 / 06.21.84.57.44
LOGEMENT N°4 OCCUPÉ PAR LA MAJORE LEYDIER

MOTIF : DEGORGEMENT COLONNE EV

Donneur d'ordre : Mme S. CARRILLO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 02/08/2024 A 21H00 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT NO 4.
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE DE LA COLONNE EAUX VANNES A PARTIR DU WC.
CONTROLE ECOULEMENT.
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : TL AB Email envoyé le 02/10/24 à 11H52 M. DAGUZON

TL AB Email envoyé le 02/10/24 à 11H52 Mme L DEMUNCK

TL AB Email envoyé le 05/08/24 à 07H09 Mme L DEMUNCK

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).

Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.

Débouchage par procédé hydraulique à haute pression, électromécanique, mécanique

Vérification du bon écoulement du réseau.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100007

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction.
Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions
de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et
y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au
diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
2,00	Ffait déplac.+ 0h30	Déb./Curage/Pompage	1	135,00
				270,00
		TOTAL H.T.		270,00
		T.V.A. a 20,00%		54,00
		TOTAL T.T.C.En EURO		324,00

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN